

**Situation des dégâts de chenilles processionnaires du pin
 dans la zone sous influence méditerranéenne
 Hiver 2015-2016**

La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est un ravageur bien connu des forestiers comme du grand public. Si les risques concernent surtout la santé humaine en milieu urbain et périurbain, l'impact sur les forêts est parfois spectaculaire comme cette année dans les Alpes du Sud.

Le suivi a montré, dès le début de l'année, une augmentation du nombre de nids et les processions en mars ont alarmé le public dans les départements alpins de la région PACA et le Ventoux. Depuis la fin de l'été, nous observons des défoliations précoces et des niveaux importants de populations sur les foyers les plus exposés.



Pins noirs d'Autriche défoliés par la chenille processionnaire (04)
 Photos DSF JBD/PG

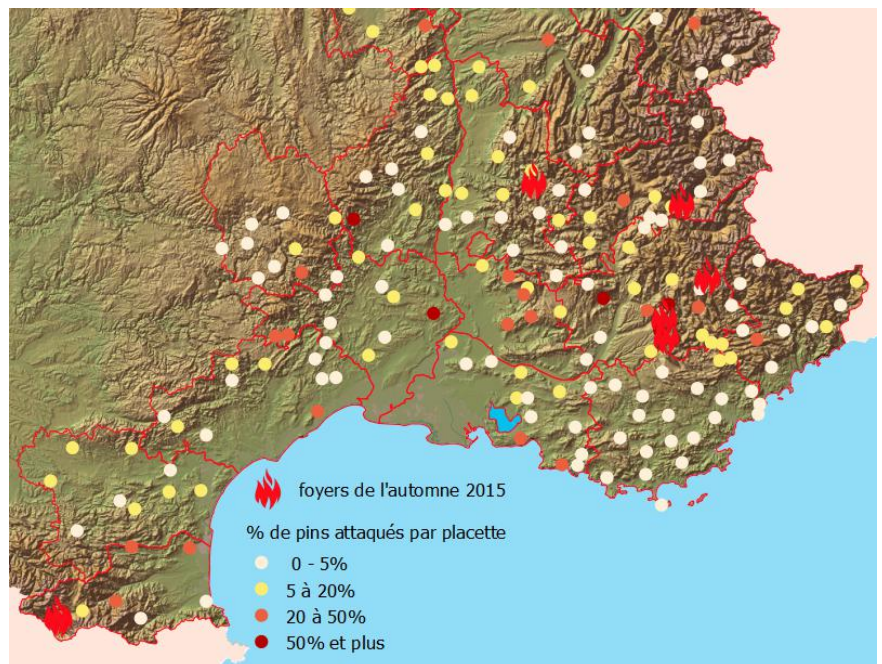
1 – Dégâts observés

Une augmentation des populations a été constatée lors de la mesure des placettes début 2015, avec déjà des fortes défoliations dans les Alpes Maritimes ; les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Pyrénées-Orientales mais aussi dans le Ventoux.

Depuis septembre, sur des versants exposés au sud, des massifs sur les Préalpes et Alpes du Sud (Diois, région de Digne et d'Embrun) mais aussi la Cerdagne (66) ont montré de fortes défoliations.

La précocité et l'intensité sont surprenantes, il y a eu d'abord des **massifs roussis**, effet brin de paille dû à la consommation des premiers stades larvaires puis de plus en plus d'**arbres entièrement défoliés**. Peu de nids ont été observés mais, en plein jour, des **processions** probablement de **famine** l'ont été.

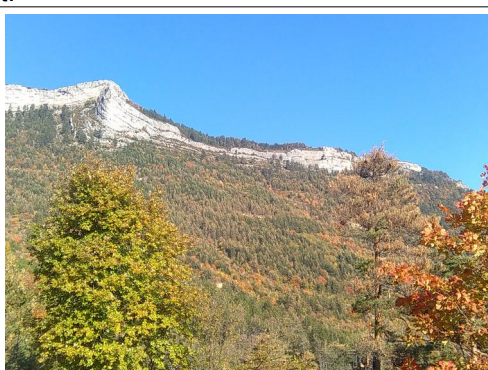
On note aussi à la périphérie des foyers, la présence de chenilles sur des cèdres de l'Atlas (04) mais aussi sur sapin pectiné et *Abies concolor* ce qui est assez exceptionnel.



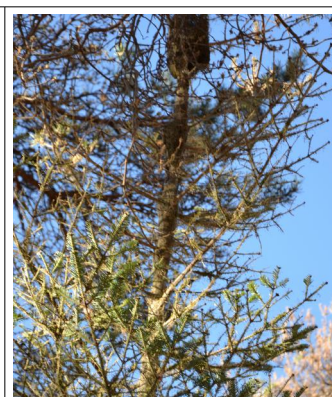
De plus, on a relevé cette année la présence de nids à 1 900 mètres d'altitude dans les Alpes de Haute Provence sur la commune de Beauvezet.



Plantation touchée précocement dans les Alpes de Haute Provence : photo DSF JBD



Massif roussi dans le Diois photo DSF JBD



Défoliation sur sapin pectiné (26) photo P. TABOURET

2 – Dynamique générale des populations

L'augmentation des populations de chenilles processionnaires sur les placettes suivies par le DSF, qui s'est traduit par une augmentation du nombre de nid et du pourcentage d'arbres attaqués, était attendue en 2015.

Le cycle des pullulations de cet insecte est de 7 ans environ (de 6 à 8 ans).

Néanmoins, l'intensité de l'attaque de cet automne est sans précédent et ce probablement en raison des conditions climatiques durant la saison de végétation : hiver doux, printemps sec, été chaud et ensoleillement important à l'automne.

Grâce à ces conditions, les stades larvaires sont apparus en décalage par rapport à la normale d'où l'importance des dégâts dès septembre.

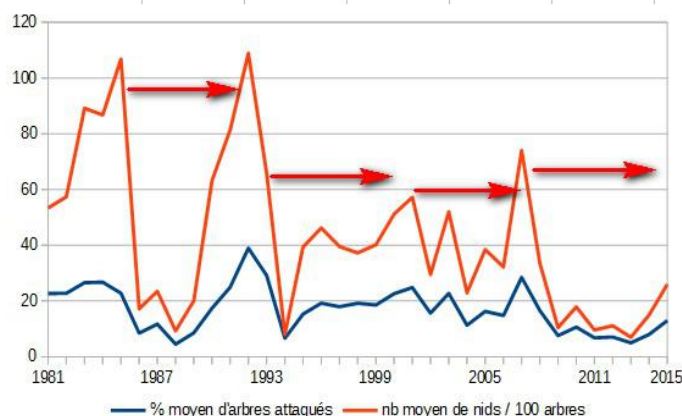


Illustration 1: évolution des populations de chenille processionnaires du pin dans la zone sous influence méditerranéenne (119 placettes 2015)

Il est aussi possible que les températures estivales aient conduit à des levées de diapauses nymphales des années précédentes.

3 – Conclusion et recommandations

La forte pullulation observée cet automne dans les Alpes du Sud est liée aux cycles inhérents à cette espèce et aux conditions particulièrement favorables de l'année 2015. La défoliation quasi-totale des peuplements et les processions de famine sont des signes annonçant une chute des populations.

Les pins ont toujours montré une bonne résistance à ces défoliations, même quand elles sont répétées quelques années. Le pin noir étant l'espèce la plus attractive pour la chenille processionnaire, ce type d'épisode va probablement se répéter de façon cyclique de façon plus ou moins intense dans ces massifs où il y a des reboisements importants de cette essence.

Face à ce risque on peut faire les recommandations suivantes :

- * Dans les massifs forestiers : - informer des risques pendant la période où les chenilles sont urticantes, voire limiter l'accès en cas de forte pullulation
- éviter les plantations les années de pullulation.
- * En milieu péri-urbain : - effectuer une lutte adaptée aux différents stades de la vie de l'insecte : voir détail : [lutte intégrée](#)
- proscrire la plantation de pin noirs d'Autriche

Pour tout renseignement ou diagnostic, les propriétaires et gestionnaires forestiers sont invités à contacter le correspondant-observateur de leur département dont les coordonnées sont disponibles sur le site de la DRAAF PACA :

[Liste des correspondants du pôle sud est](#)

